

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE- LESSARD

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée, Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité, que le conseil municipal à la session ordinaire du 4 octobre 2021, a adopté le règlement 499-2021 intitulé

RÈGLEMENT DE CONCORDANCE 499-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 428-2014 DE SAINT-ANACLE-DE-LESSARD AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AUX RÈGLEMENTS 06-18 ET 20-02, NOTAMMENT EN AJOUTANT UNE ZONE SOUMISE À UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE)

Ce règlement est disponible sur le site Web de la Municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 13^e jour du mois d'octobre de l'an deux-mille-vingt-et-un.



Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière